

CHAPITRE.	TITRE.	PAGE
75.	Acte concernant l'engagement des matelots sur les eaux de l'intérieur - - - - -	1133
76.	Acte concernant les marins malades et indigents - - - - -	1151
77.	Acte concernant la sûreté des navires et les mesures à prendre pour prévenir les accidents à bord - - - - -	1157
78.	Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et les commissions des mécaniciens qui y sont employés - - - - -	1167
79.	Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes - - - - -	1201
80.	Acte concernant le pilotage - - - - -	1213
81.	Acte concernant les naufrages, les accidents et le sauvetage - - - - -	1247
82.	Acte concernant la responsabilité des entrepreneurs de transport par eau - - - - -	1267
83.	Acte concernant le cabotage canadien - - - - -	1269
84.	Acte concernant les havres, quais et brise-lames de l'Etat - - - - -	1271
85.	Acte concernant les gardiens de port - - - - -	1275
86.	Acte concernant les maîtres de havre - - - - -	1283
87.	Acte concernant les droits de tonnage prélevés dans les ports canadiens - - - - -	1287
88.	Acte concernant l'exemption des transports du paiement des droits de port et de havre - - - - -	1289
89.	Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec - - - - -	1291
90.	Acte concernant le déchargement des cargaisons des navires arrivant à des ports dans la province de Québec - - - - -	1293
91.	Acte concernant la protection des eaux navigables - - - - -	1295
92.	Acte concernant certaines constructions dans et sur les eaux navigables - - - - -	1299
93.	Acte concernant les ponts - - - - -	1301